



RCS : EVREUX  
Code greffe : 2702

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00669  
Numéro SIREN : 518 712 898  
Nom ou dénomination : 2GMNP

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2017 sous le numéro de dépôt 3184

SAS 2GMNP  
Boulangerie-pâtisserie  
115 Place de Verdun  
27130 VERNEUIL SUR AVRE

SAISI le  
17/08/2017  
04 AOUT 2017  
Par 3184

**BILAN AU 31,12,2016**

**ACTIF**

**ACTIF IMMOBILISE**

	BRUT	Amortiss. ou provisions	Net
Fonds commercial	215 000,00	0,00	215 000,00
Installations techniques mat. et out.	63 642,60	27 174,79	36 467,81
Installations générales, agencements	23 005,00	8 035,77	14 969,23
Matériels de transport	0,00	0,00	0,00
Matériels de bureau	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements versés	2 850,00	0,00	2 850,00
<b><u>TOTAL 1</u></b>	<b>304 497,60</b>	<b>35 210,56</b>	<b>269 287,04</b>

**ACTIF CIRCULANT**

Matières premières et marchandises H.T.	4 792,17
Titres de placements	22 050,00
Impôt sur les sociétés (CICE)	4 416,00
Etat, tca déductibles	971,00
Etat, tca à décaisser	7 029,37
Véolia	73,46
Banque	2 075,17
Caisse	1 501,94
Charges constatées d'avance	1 955,48
<b><u>TOTAL 2</u></b>	<b>44 864,59</b>

**TOTAL GENERAL 1 + 2**

**314 151,63**

**SAS 2GMNP**  
**Boulangerie-pâtisserie**  
**115 Place de Verdun**  
**27130 VERNEUIL SUR AVRE**

**BILAN AU 31,12,2016**

**PASSIF**

**CAPITAUX PROPRES**

Capital Social	7 500,00
Réserve facultative	117 508,18
Report à nouveau	-52 400,20
Réserve Légale	750,00
Résultat DU 01,01,2016 AU 31,12,2016	22 745,98

**TOTAL 1**

**50 612,00**

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

0,00

**TOTAL 2**

**0,00**

**DETTES (1)**

Emprunt	194 500,91
Compte courant MR et MME PIQUET	12 542,77
Fournisseurs	8 272,79
Personnel, rémunérations dues	7 569,45
Charges à payer	40 653,71

**TOTAL 3**

**263 539,63**

**TOTAL GENERAL 1 + 2 + 3**

**314 151,63**

(1) à + 1 an      175 003,77  
(1) à - 1 an      88 535,86

SAS 2GMNP  
Boulangerie-pâtisserie  
115 Place de Verdun  
27130 VERNEUIL SUR AVRE

**TABLEAU DE RESULTAT**

DU 01,01,2016 AU 31,12,2016

<u>VENTES TTC</u>	264 578,92
TVA collectée	-14 531,00
<u>VENTES H.T.</u>	<u>250 047,92</u>
 <u>PRIX D'ACHAT H.T. DES MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES VENDUES OU UTILISEES</u>	
voir détail des achats vendus ou utilisés sur annexe 1	-61 555,76
<u>MARGE BRUTE HT</u> {75,38%}	<u>188 492,16</u>
<u>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION HT</u>	-213 815,82
voir détail des charges d'exploitation sur annexe 2	
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION HT</u>	<u>25 323,66</u>
<u>PRODUITS ET CHARGES DIVERS (+ et -)</u>	2 577,68
<u>RESULTAT</u>	<u>22 745,98</u>

SAS 2GMNP  
Boulangerie-pâtisserie  
115 Place de Verdun  
27130 VERNEUIL SUR AVRE

ANNEXE 1

PRIX D'ACHAT H.T. DES MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES  
VENDUES OU UTILISEES

	stock initial	- stock final	= variation	+ achats	- consom. personnelle	= totaux
Boulangerie	664,31	1 399,90	-735,59	24 403,51	700,00	22 967,92
Pâtisserie	1 679,43	3 156,26	-1 476,83	36 398,77	870,00	34 051,94
Revente 5,5 %	81,98	0,00	81,98	3 722,57	250,00	3 554,55
Revente 20%	0,00	236,01	-236,01	1 312,36	95,00	981,35
	<hr/>					
	2 425,72	4 792,17	-2 366,45	65 837,21	1 915,00	<u>61 555,76</u>

**SAS 2GMNP**  
**Boulangerie-pâtisserie**  
**115 Place de Verdun**  
**27130 VERNEUIL SUR AVRE**

**ANNEXE 2**

**- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION HT**

<b>60</b>	Energie-Eau	14 715,23	24 550,02
	usage personnel	-790,00	
	Petit équipement	210,32	
	Emballages	10 321,56	
	Fournitures administratives	92,91	
<b>61</b>	Loyer	17 459,00	20 066,82
	usage personnel	-1 900,00	
	Entretien, documentation	1 539,17	
	Assurance	2 968,65	
<b>62</b>	Honoraires Jean-Pierre BRIOL	8 050,00	12 443,72
	Téléphone	863,53	
	Pourboires, transp.s/ achats, déplac.) cotisations, frais de recrutement )	3 530,19	
<b>63</b>	Contribution des entreprises	629,50	1 215,59
	Autres impôts	586,09	
<b>64</b>	Rémunérations *	103 438,70	131 171,97
	URSSAF (totalité)	33 372,00	
	AGRR RETRAITE (totalité)	10 094,05	
	AGRR PREVOYANCE (totalité)	3 567,76	
	AGRR CADRE (totalité)	885,00	
	AGRR MUTUELLE (totalité)	2 232,00	
	Autres charges de personnel	-3 252,27	
	Retenues sur salaires	-19 165,27	
<b>681</b>	Dotation aux amortissements et provisions (charges d'exploitation)	24 367,70	24 367,70
	* Dont rémunération de Mr Piquet 17 796,99 €		
	* Dont rémunération de Mme Piquet 18 160,42€		
	<b>TOTAL</b>	<b>213 815,82</b>	<b>213 815,82</b>

**SAS 2GMNP**  
**Boulangerie-pâtisserie**  
**115 Place de Verdun**  
**27130 VERNEUIL SUR AVRE**

**ANNEXE 3**

**- PRODUITS ET CHARGES DIVERS**

Interêts	-3 348,40
Crédit CICE	4 416,00
Charges exceptionnelles	-248,62
Produit exceptionnels	1758,7
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>2 577,68</u></b>

Direction Générale des Finances Publiques

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01/01/2016** et clos le **31/12/2016** Régime simplifié d'imposition  Régime réel normal   
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe  Si PME innovantes, cocher la case Ci-contre   
 Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case

<b>A IDENTIFICATION</b>	SAS 2GMNP	Adresse du siège social	
	115 PLACE DE VERDUN 27130 VERNEUIL SUR AVRE		
51871289800031		<b>B ACTIVITÉ</b>	
Insp. IFU N° dossier N° Siret		Activités exercées (souligner l'activité principale) : <b>BOULANGERIE PATISSERIE</b>	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :  Le téléphone :		Si vous avez changé d'activité, cocher la case <input type="checkbox"/>	

### REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

### C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 15 %	Déficit (report de la ligne X0 du 2058A ou 372 du 2033 B)	27 160
<b>2 Plus-values</b>	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %	Résultat net de la concession et de la sous concession de brevets de brevet au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n°2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)		
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Autres plus-values imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quinquies
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2</b>	Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
	Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités Art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
	Sociétés d'investissements immobiliers cotés <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
			Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

### D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt  
 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité Territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

### E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : <b>BRIOL JEAN PIERRE</b> 17 ALLEE LOUISE LABE 75019 PARIS Tél :	I	Nom et adresse du conseil :   Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :  N° d'agrément du CGA :  Tél :		Identité du déclarant : Date : Lieu : Qualité et nom du signataire :
CGA <input type="checkbox"/>		Viseur Conventionné <input type="checkbox"/>

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libérée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification auprès de votre service des impôts.



Désignation de l'entreprise		SAS 2GMNP		Néant			
Adresse de l'entreprise		115 PLACE DE VERDUN		27130 VERNEUIL SUR AVRE			
Numéro SIRET *		5 1 8 7 1 2 8 9 8 0 0 0 3 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 06			
				Exercice N clos le 31/12/2016			
<b>ACTIF</b>		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	215000	012	215 000	
		Autres *	014	86647	016	35210	51 437
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	2850	042		2 850
	Total I (5)		044	304 497	048	35 210	269 287
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	4556	052	4 556	
		Marchandises *	060	236	062		236
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072	12490	074		12 490
	Valeurs mobilières de placement		080	22050	082		22 050
	Disponibilités		084	3577	086		3 577
	Charges constatées d'avance *		092	1955	094		1 955
	Total II		096	44 864	098		44 864
	Total général (I + II)		110	349 361	112	35 210	314 151
<b>PASSIF</b>				Exercice N 1	NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		7500	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		750	
	Réserves réglementées *			130		117508	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			131			
	Report à nouveau			134		-52400	
	Résultat de l'exercice			136		-22744	
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		50 614	
	Provisions pour risques et charges			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		194501	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		8273	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N : .....)			169		60763	
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176		263 537		
Total général (I + II + III)			180		314 151		
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	175 003		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 868		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS 2GMNP		Neant		*		
- RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le 31/12/2016		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	6893	
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	243154	
				217		218		
				Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production		222		
	Production stockée *					224		
	Production immobilisée *					226		
Subventions d'exploitation reçues					230			
Autres produits					232	250 047		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	4689	
	Variation de stock (marchandises)*					236	-154	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	59232	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	-2212	
	Autres charges externes* :					242	32510	
		dont crédit bail :						
		- mobilier :						
		- immobilier :						
	Impôts, taxes et versements assimilés				243	629	244	1215
		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *						
	Rémunérations du personnel*						250	103439
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	27733	
Dotations aux amortissements*						254		
Dotations aux provisions						256	24367	
Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	24550	
				260				
Total des charges d'exploitation (II)								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
270 -25 322								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280		
	Produits exceptionnels				(IV)	290	6175	
	Charges financières				(V)	294	3348	
	Charges exceptionnelles				(VI)	300	249	
	Impôts sur les bénéfices*					(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								
310 -22 744								
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	22 744	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
997								
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	4 416	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexes A)	989			
	ZRD (44. quaterdecies)	127		ZRR (44. quinquedecies)	138			
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	350		
Dont Divers	Créance due au report en arrière du déficit			346				
	Déduction exceptionnelle (art.39 decies)			655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	27 160
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière : (Entreprise I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables: * 55 152		dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	27 160	

3

**IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **SAS 2GMNP**

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	215000	402		404		406		215000			
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	55775	442	7868	444		446		63643			
	Installations générales agencements divers	450	23005	452		454		456		23005			
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	2850	482		484		486		2850			
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>296 630</b>	<b>492</b>	<b>7 868</b>	<b>494</b>		<b>496</b>		<b>304 498</b>			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	8558	534	18616	536		27174			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	2285	544	5751	546		8036			
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>10 843</b>	<b>572</b>	<b>24 367</b>	<b>574</b>		<b>576</b>		<b>35 210</b>			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	6	7	8	9	10								
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>					
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>					

Copyright Atea (2016)

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise : SAS 2GMNP				Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>					
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>		<b>775</b>	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			<b>780</b>	
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>				<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	55 152	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984	55 152	<b>IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA</b>					
Déficits de l'exercice		860	27 160	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice		129			
Total des déficits restant à reporter		870	82 312	<b>V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (Art. L3211-1 du Code des Transports)</b>		800			
<b>VI DIVERS</b>									
Primes de cotisations complémentaires facultatives						381			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant						380			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374	14 631		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	12 097		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :  
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2GMNP</b>		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : <b>01/01/2016</b>		et clos le : <b>31/12/2016</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>I - Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises	108		6893
Production vendue - Biens	109		243154
Production vendue - Services	141		
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation.	153		
	TOTAL 1	144	250 047
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers</b>			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		4689
Variation de stocks (marchandises)	122		-154
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		59232
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		-2212
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125		29057
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		15 559
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		24550
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxe sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs ...), T.I. P.P	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
	TOTAL 2	152	130 721
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1-TOTAL 2	137		119 326
<b>IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117		119 326
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		250 047
Période de référence	024	01012016	160 31122016
Date de cessation	186		
<b>V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs</b>			
Effectifs moyens du personnel*	376		5
dont apprentis	657		1
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Ntaae (2016)

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant  \*  
Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

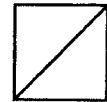
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital )



(1)

Néant  \*  
Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 5 1 8 7 1 2 8 9 8 0 0 0 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2GMNP

ADRESSE (voie) 115 PLACE DE VERDUN

CODE POSTAL 27130 VILLE VERNEUIL SUR AVRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

# RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS 2GMNP

du 01/01/2016

Adresse 115 PLACE DE VERDUN

27130

VERNEUIL SUR AVRE

au 31/12/2016

## A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥) 6	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
<b>** TOTAUX</b>								

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
<b>Total</b>		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice ..... (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ..... ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		À _____ le	
		Signature :	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts.



## RELEVÉ DES FRAIS DEDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement		SAS 2GMNP			
N° d'identification (SIRET)		51871289800031		Exercice social 31/12/2016	
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)					
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues					
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (2)		
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues					
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (3)		
Rémunérations de services, payées ou dues					
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (4)		
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058-A ou 2033-B				(1) - [(2)+(3)+(4)]	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

N° 2065 Bis  
(2016)

Désignation de l'entreprise SAS 2GMNP

et Date de clôture de l'exercice 31/12/2016

H – DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

I – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	84 115
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :	
MVLT imposées à 15 %	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputées sur les PVLT de l'exercice	
	MVLT réalisées au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

**SAS 2 GMNP**  
**Boulangerie Pâtisserie**  
**115 Place de Verdun**  
**27130 VERNEUIL SUR AVRE**

**Siret 518 712 898 00031**

## **RAPPORT DE GESTION**

L'année 2016 est la deuxième année d'exploitation par la société du fonds de commerce situé 115 place de Verdun 27130 Verneuil sur Avre.

En 2015, la société laissait apparaître un déficit de 52 400.20 €, mais l'exercice n'était pas complet (6mois).

En 2016, le chiffre d'affaires se monte à 264 578.92 € TTC, la marge brute est bonne 75.38 %. Donc, le rapport achats- ventes est bon ; les matières premières et les prix de vente sont corrects et en adéquation.

Le déficit 2016 se monte à 22 745.98 e qui vient s'ajouter à celui de 2015 pour un montant total reportable de 75 146.18 €.

Néanmoins la situation devrait s'arranger, le vendeuse étant partie en retraite en mars 2017 et non remplacé.

L'assemblée générale ordinaire se tiendra le 08 juin 2017 à 9H00 au siège de la société, il sera proposé :

- 1°) l'approbation des comptes de l'année 2016,
- 2°) de donner quitus au gérant de la société,
- 3°) l'affectation du déficit en report à nouveau
- 4°) rémunération du gérant

Fait à Paris, le 18 mai 2017

Le président Mickaël PIQUET



**SAS 2GMNP**

**Boulangerie-pâtisserie**

**115, place de Verdun**

**27130 VERNEUIL SUR AVRE**

**SIRET : 518 712 898 00031**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 08 juin 2017**

Les actionnaires, à savoir M. Michaël PIQUET et Mme Gwenaëlle LEBouc propriétaires respectivement de 153 actions et 147 actions, soit la totalité des 300 actions, se sont réunis suivant la convocation du président faisant suite à son rapport de gestion du 18 mai 2017 afin de statuer sur les comptes de la société concernant l'exercice comptable allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016. La séance commence à 09 h.

Le bilan et le rapport de gestion du 18 mai 2017 sont sur la table à disposition des actionnaires, bien que ceux-ci en aient déjà pris connaissance antérieurement. Il est repris les points figurant sur ledit rapport de gestion :

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2016 : Il ressort un déficit de 22 74.98 €. La marge brute est bonne (7.38 %), Il apparaît que la masse salariale est trop forte et qu'un travail est à faire dans cette direction. La vendeuse partant en retraite au 31.03.2017 ne sera pas remplacée. Les actionnaires approuvent les comptes de l'année 2016.

QUITUS AU PRESIDENT DE LA GESTION : les actionnaires donnent quitus au président de sa gestion.

AFFECTATION DU RESULTAT : le déficit est affecté au compte « report à nouveau ».

REMUNERATION DU PRESIDENT : en tant que mandataire social, celui-ci n'est pas salarié mais « assimilé salarié ». Il lui appartiendra de doser sa rémunération en fonction de la trésorerie en la maintenant aussi modérée que possible.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne prenant plus la parole, la séance est levée à 09 H 30.

Michaël PIQUET président



Mme Gwenaëlle LEBouc actionnaire

